

VOLET SECTORIEL 2026-2028

Secteur Forêt-Bois – VOSGES (88)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026

Volet Forêt-Bois contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Forêt-Bois.

Sources du tableau : taux de boisement issu des données du service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF Grand Est / Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), BDForêt v2 (2023), reprises dans les recommandations sectorielles ; offres et demandeurs inscrits issus du support OREF / France Travail du 14 janvier 2026, page PDF 6 ; projets de recrutement issus de l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2026 de France Travail ; offre de formation issue du même support OREF, pages PDF 21 et 32, consacrées aux sites de Mirecourt et de Roville-aux-Chênes.

Synthèse des données clés

Indicateur	Vosges	Référence régionale
Profil forestier	Taux de boisement : 51 %	Grand Est : 33 %
Marché du travail cible	20 offres diffusées (cumul 2025) / 50 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)	Grand Est : 340 offres diffusées (cumul 2025) / 310 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)
Lecture emploi territoriale	Demandeurs inscrits plus nombreux que les offres locales diffusées, à objectiver par métier, bassin et canal de recrutement	Indice régional 5,2, tension extrême
Recrutements prévus (BMO 2026)	30 projets sur la famille « bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers », dont 33,3 % jugés difficiles et aucun déclaré saisonnier	Grand Est : 250 projets sur la même famille, dont 56,0 % jugés difficiles et 24,0 % saisonniers
Offre de formation du périmètre retenu	279 jeunes recensés à la rentrée 2024 : 266 dans des formations forestières à Mirecourt et 13 en Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) connexe à Roville-aux-Chênes	Référence régionale : 773 jeunes à la rentrée 2024 dans le périmètre élargi « formations forestières et Bac Pro GMNF connexe » ; ils ne correspondent pas tous à des apprenants directement formés aux métiers forestiers
Point de vigilance territorial	Point à instruire avec les partenaires : département très forestier, offre de formation structurante, demandeurs inscrits nombreux au regard des offres locales diffusées, place du site vosgien à préciser dans l'organisation régionale des parcours forestiers, sans préjuger d'une spécialisation arrêtée	Répartition territoriale de l'offre et rôle des sites formateurs à analyser sur cartographie actualisée, sans préjuger d'une décision de carte

Lecture : les demandeurs inscrits en catégorie ABC correspondent aux personnes inscrites à France Travail sans emploi ou en activité réduite. Les données départementales sont arrondies dans le support OREF ; les totaux détaillés par département peuvent donc différer du total régional affiché.

Précision BMO : les 30 projets correspondent aux intentions d'embauche déclarées pour 2026, tous canaux de recrutement confondus. Ils ne sont pas directement comparables aux 20 offres diffusées en cumul 2025. Les volumes BMO départementaux sont arrondis à la dizaine ; leur somme peut donc différer du total régional publié.

Analyse territoriale

Les Vosges présentent le taux de boisement le plus élevé du Grand Est. Le tableau fait apparaître des demandeurs inscrits plus nombreux que les offres diffusées, tandis que la BMO 2026 recense 30 projets à l'échelle départementale, dont un tiers jugé difficile. Ce rapprochement montre qu'un vivier inscrit ne peut pas être considéré comme immédiatement mobilisable sans analyse des profils, des métiers et des bassins.

Pour les établissements, ces signaux invitent à préciser les métiers et employeurs concernés dans les bassins d'Épinal et des Vosges de l'Ouest, les écarts entre profils disponibles et recherchés, ainsi que les mobilités possibles vers d'autres bassins.

Le département se distingue également par la présence d'une offre de formation forestière structurante, notamment autour de Mirecourt, et d'une offre connexe GMNF à Roville-aux-Chênes. Cette feuille de route vise donc à vérifier comment ce rôle de site formateur s'articule avec les besoins locaux, les débouchés régionaux, l'apprentissage et la formation continue, sans figer de spécialisation territoriale.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Vivier inscrit à objectiver** : clarifier, à partir des données actualisées, la qualification, la disponibilité et les conditions de mobilité des demandeurs inscrits avant d'interpréter ce vivier comme directement mobilisable.
2. **Débouchés et bassins recruteurs** : préciser, par bassin d'emploi, la nature des offres locales, les pratiques de recrutement et les débouchés accessibles aux publics formés ou inscrits.
3. **Rôle formateur régional** : vérifier l'articulation entre les formations présentes dans les Vosges, les besoins locaux, les parcours régionaux, l'apprentissage et la formation continue.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement OREF Grand Est / France Travail pour les données emploi, cartographie OREF pour l'offre de formation, et recommandations sectorielles Forêt-Bois pour la lecture régionale.

L'adéquation formation/emploi gagne à être appréciée à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, et non uniquement à partir des limites administratives du département. Pour les Vosges, la feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à objectiver avec les partenaires avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- quels métiers, employeurs et bassins vosgiens recouvrent les projets BMO et les offres diffusées ?
- parmi les demandeurs inscrits, quels profils correspondent aux qualifications et mobilités recherchées au regard des recrutements recensés ?
- comment le pôle forestier de Mirecourt et le Bac Pro GMNF connexe de Roville-aux-Chênes s'articulent-ils avec les débouchés vosgiens et régionaux ?

- quelles mutualisations entre sites seraient réellement utiles et praticables pour les équipements, les compétences techniques ou les mobilités d'apprenants ?
-

C. AXES DE RÉFLEXION

Source : axes déduits du diagnostic territorial et des constats qualitatifs recueillis lors des deux réunions sectorielles, reformulés en points de travail.

1. Qualifier le vivier au regard des recrutements BMO vosgiens. Le nombre de demandeurs inscrits, rapproché des projets recensés, invite à distinguer les profils mobilisables, les besoins éventuels de complément de formation et les mobilités vers les employeurs concernés.

2. Articuler le rôle formateur vosgien avec les débouchés régionaux. Le poids du pôle de Mirecourt et la présence du Bac Pro GMNF connexe à Roville-aux-Chênes invitent à distinguer leurs rôles et à apprécier leur articulation avec les entreprises, l'apprentissage, la formation continue et les territoires voisins.

3. Mutualisations et complémentarités à instruire. Les travaux de la seconde réunion sectorielle évoquent des coopérations possibles entre sites formateurs, notamment autour des plateaux techniques, des équipements et des compétences spécifiques. Pour les Vosges, ces pistes gagnent à être traitées comme des sujets d'instruction partenariale, sans les présenter comme une spécialisation ou une répartition déjà arrêtée.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : pistes issues des recommandations sectorielles et des contributions recueillies lors des réunions sectorielles n°1 et n°2. Elles sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels de la filière.

1. Partager une lecture par métier, employeur et bassin des projets BMO, des offres diffusées et des demandeurs inscrits dans les Vosges.
2. Préciser avec France Travail la qualification et la mobilité des demandeurs inscrits au regard des projets jugés difficiles.
3. Rendre lisibles les rôles respectifs du pôle forestier de Mirecourt et du Bac Pro GMNF connexe de Roville-aux-Chênes dans les parcours régionaux.
4. Examiner avec les autres sites formateurs les mutualisations réellement utiles autour des équipements, compétences techniques ou mobilités, sans figer de spécialisation territoriale.